

Université „Babeş-Bolyai”

Faculté de Sociologie et de Travail Social

**Conceptions populaires de la nationalité dans les États membres de  
l’Union Européenne**

- Résumé de thèse-

**Directeur de thèse:**

**Prof. univ. dr. Traian Rotariu**

**Doctorante:**

**Andreea-Loredana Lazăr**

## Table de matières

<b>ENJEUX ET STRUCTURE DE LA THÈSE.....</b>	<b>2</b>
<b>CHAPITRE 1. LES MODÈLES DE LA NATIONALITÉ DANS L'EUROPE.....</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE 2. RÉGIMES DE LA NATIONALITÉ DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE .....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE 3. ASPECTS CONCEPTUELS ET MÉTHODOLOGIQUES.....</b>	<b>9</b>
<b>CHAPITRE 4. COMPOSANTS DES CONCEPTIONS POPULAIRES SUR L'APPARTENANCE NATIONALE DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE.....</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 5. UNE CARTOGRAPHIE DES CONCEPTS POPULAIRES SUR L'APPARTENANCE NATIONALE AUX ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE.....</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE 6. LE POTENTIEL D'EXCLUSION DE DIFFÉRENTS TYPES DE COMPRÉHENSION DE L'APPARTENANCE NATIONALE.....</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE 7. LES NATIONS «CIVIQUE» SONT-ELLES LIBÉRALES ET OUVERTES? .....</b>	<b>14</b>
<b>CONCLUSIONS GÉNÉRALES .....</b>	<b>14</b>
<b>RÉFÉRENCES .....</b>	<b>16</b>

Mots-clés: l'appartenance nationale, la dichotomie du nationalisme ethnique et du nationalisme civique, l'Union européenne, European Values Study (Les valeurs des Européens)

## **Enjeux et structure de la thèse**

Malgré l'intensité circonstancielle des débats sur l'ajustement des politiques de la citoyenneté et de l'intégration des immigrants dans l'Union européenne (Ellinas, 2010), et surtout en ignorant l'usage politique de la légitimité des voix populaires dans les moments-clés de la redéfinition des modèles nationaux, les chercheurs intéressés par les conceptions populaires de l'appartenance nationale sont peu nombreux (une contribution importante à ce domaine étant faite par Björklund, 2006, Heath et Tilley, 2005; Hjerm 1998, Hochschild et Lang, 2011, Sanchez-Mazas, Van Humskerken et Casini, 2003). En général, les analyses de l'identité nationale ont porté sur les critères officiels (contenus dans la législation sur l'immigration et sur l'acquisition de la nationalité) ou sur les critères officialisés (dans les discours et débats) de l'appartenance nationale. Ceci peut être expliqué principalement par deux aspects. Le premier a trait à l'établissement de la nationalité comme un objet favori de l'analyse et des études de sciences politiques (surtout historiques) sur l'ethnicité et le nationalisme. Le deuxième aspect est la préférence des spécialistes des sciences politiques et de nombreux historiens pour l'analyse au niveau macro et centrée sur les élites (Brubaker, Feischmidt, Fox et Grancea, 2006). Regina Bendix (1992, p. 768) justifie cette orientation par des éléments liés à la nature de l'objet étudié (l'idée nationale étant produite, utilisée et entretenue par l'élite) et au pragmatisme méthodologique (la facilité de la recherche portant sur l'histoire des élites par rapport à la recherche portant sur l'histoire des populations entières).

S'il est évident pour quiconque que les élites façonnent les politiques de la citoyenneté et l'intégration des immigrants, il reste tout autant indéniable que la justification de la nécessité d'adopter ou de modifier ces politiques se fonde sur le recours aux préférences politiques et aux attentes des populations. Et de ce point de vue la lacune des approches méthodologiques concernées par les politiques publiques ou par les perspectives des élites traduites en politiques d'État découle du fait qu'elles ne permettent pas de constater combien « nationales » (ou partagées) sont les politiques nationales en matière de citoyenneté et d'intégration des immigrants dans l'organisme national et, par conséquent, combien justifié est l'appel aux voix populaires lorsqu'on légitime les fondations de ces politiques-là.

Selon Frank Jones et Philip Smith (2001, p. 46), la prédilection pour la recherche de facture historique, théorique et qualitative dans ce domaine - démontrée, entre autres, par le manque d'équivalents d'un Anthony Smith, Eric Hobsbawm et Benedict Anderson parmi les chercheurs quantitativistes - conduit non seulement à un « déséquilibre » de la hiérarchie du prestige des différentes méthodologies, mais aussi à la difficulté d'évaluer les similitudes et les disparités des schémas de l'identité nationale, à la fois en termes de contenu et d'intensité de l'adhésion à l'un ou l'autre de ces modèles. Le résultat en est, selon Jones et Smith, le surdimensionnement de l'unicité et de la divergence dans les descriptions des tendances nationales, tout en sapant ainsi la vocation nomothétique de la sociologie.

Notre étude est une contribution située à l'intersection de la sociologie, de la psychologie sociale et des sciences politiques, qui se focalise sur les modèles « populaires » de la citoyenneté et de la nationalité dans les pays membres de l'Union Européenne, à partir des données du sondage de l'opinion publique European Values Study le plus récent (version 2008 disponible dès Novembre 2010). Ce que l'on entend ici par des modèles « populaires » ce sont les conceptions générales, publiquement disponibles, de la nationalité, qui sont analytiquement différentes des modèles forgés et exprimés par les élites politiques, tout comme des modèles objectivés dans les conditions légales régissant l'acquisition de la nationalité. Par conséquent, ces modèles vernaculaires ne sont ni les produits spécialisés des professionnels du discours sur la nationalité, ni les produits officiels de la législation sur l'intégration des immigrants et sur l'acquisition de

la citoyenneté. Cela ne signifie pas que ces trois catégories sont complètement déconnectées.

Elles partagent surtout leur caractère normatif: à différents niveaux, bien sûr, chacune parvient à délimiter le «corps national» des étrangers et établit les critères de l'appartenance nationale, de l'inclusion et de l'exclusion. Tous ces trois systèmes de représentation et de catégorisation sociale sont façonnés par le conditionnement social, historique, géopolitique, économique, mais pas de la même manière et pas au même rythme. Ils sont entrelacés et leur relation est plutôt celle de malléabilité et de perméabilité mutuelle que de dépendance univoque, comme nous fera croire le mythe de la représentation (les élites politiques se présentant comme la voix claire et intacte du peuple) ou, alternativement, la thèse de la manipulation directe, efficace et imparable des masses par des élites intéressées et sans scrupules.

Même s'il reconnaît le rôle-clé des élites politiques dans la construction de la nation et du nationalisme (*from above*), Hobsbawm constate la nécessité, mais aussi la grande difficulté, d'étudier les façons dont la nation «[est] perçue, non par les gouvernements, les porte-paroles et les militants des mouvements nationalistes (ou non-nationalistes), mais par des gens ordinaires qui sont les objets de leur action et de leur propagande » (1990/1992, p. 10). Notre solution au problème méthodologique décrit par Hobsbawm est le recours à des données produites par les sondages multinationales d'opinion publique et cette décision est justifiée par la portée comparative de la présente étude, par l'échelle de la comparaison en considération (ce qui annule l'utilité et la pertinence d'une étude ethnographique) et par la disponibilité des données jusqu'à présent insuffisamment explorées.

L'originalité de notre thèse découle de deux délimitations par rapport à la littérature existante: d'abord, on n'envisage pas simplement tester la conformité des représentations populaires aux modèles dominants de la nationalité définis dans les études du nationalisme (comme par exemple l'opposition entre les modèles ethniques et civiques, entre les modèles culturels et ceux politiques), mais construire une typologie des façons dont les «nations» se définissent par l'entremise de l'évaluation de l'importance des critères multiples de validation de l'appartenance de nationale (*jus sanguinis*, *jus soli*, le respect des institutions et des lois nationales, la capacité de parler la

langue nationale et la résidence à long terme sur le territoire d'un État particulier) et de détecter ensuite les schémas qui structurent ces conceptualisations de la nationalité. Deuxièmement, on ne se limite pas à l'analyse d'un pays particulier ou d'un groupe de pays sélectionnés selon des critères régionaux, mais on élargit la diversité des cas en incluant tous les 27 États membres de l'UE, car il y a d'importantes raisons théoriques de penser que le processus d'unification européenne influence les représentations populaires de la nationalité (notamment à travers son impact sur les politiques officielles concernant l'acquisition de la citoyenneté et l'intégration des immigrants).

Notre approche sera organisée comme suit: nous présentons d'abord brièvement les approches classiques de l'étude de la nationalité et les régimes officiels de l'acquisition de la nationalité (chapitres 1 et 2), ensuite nous apportons des clarifications sur certaines questions théoriques et nous indiquons les données et les méthodes utilisées (chapitre 3) et dans la dernière partie (chapitres 4-7) nous décrivons les principaux résultats de la recherche condensée dans cette thèse. Ce qui nous préoccupe premièrement (chapitre 4) c'est déceler un modèle de structuration des composants des conceptions populaires sur l'appartenance nationale dans les États membres de l'Union européenne. Nous construisons ensuite (chapitre 5) une carte des modèles nationaux détectés à partir des critères considérés comme importants pour valider l'appartenance nationale et nous analyserons combien «partagées» sont les façons dont les «nations» se représentent elles-mêmes. Puis, nous essayerons d'examiner les relations entre les différents critères de validation de l'appartenance nationale et d'explorer les relations de celles-ci avec les attitudes du public envers les immigrants. Le chapitre 6 porte ainsi sur les attitudes envers l'immigration dans les pays analysés, ce qui contribue à une meilleure compréhension de l'articulation des différentes dimensions des conceptions populaires de la nationalité avec les préférences en termes de politiques officielles de contrôle de l'immigration. Le dernier chapitre présente une étude de cas qui fournit une réaction sceptique à l'hypothèse normative-optimiste selon laquelle les nations «civiques» seraient libérales et ouvertes, contrairement aux nations ethniques. Nous faisons ceci en explorant les procédés de délimitation ethno-nationale co-produits par les conséquences de l'intégration européenne en France - le modèle classique de la nation civique républicaine.

## Chapitre 1. Les modèles de la nationalité dans l'Europe

La littérature académique suggère plusieurs conceptualisations de l'identité nationale, les plus célèbres étant celle d'Anthony Smith (1991), qui met en évidence la fondation de l'identité nationale sur la « redécouverte » d'un « passé ethnique », ou l'approche moderniste d'Eric Hobsbawm (1990/1992) et de Benedict Anderson (1983/1991), pour lesquels la nation est une invention moderne européenne, et l'identité nationale un produit du nationalisme du XIXe siècle.

La plupart des contributions importantes concernant les typologies de la nation et du nationalisme relèvent des sciences politiques et de l'histoire comparée. Les critères de délimitation de ces modèles sont généralement organisés en binaire (pour une exception, voir Kellas, 1991): les nationalismes civiques versus les nationalismes ethniques (Smith, 1991), le modèle occidental - rationaliste, volontariste, cosmopolite - versus le modèle oriental - organique, déterministe, excessif et militant (Kohn, 1944/2008), le modèle politique versus le modèle culturel de la nation (Hutchinson, 1994). La composante civique renvoie à un territoire défini, aux lois et institutions politiques, aux droits et obligations prescrits de la même manière pour tous les citoyens, aux valeurs communes et à une tradition partagée et la composante ethnique est définie par une lignée commune (réelle ou imaginaire).

Pour Anthony Smith, la différenciation entre la conception civique-territoriale et la conception ethno-généalogique a un caractère idéal-typique, mais Dominique Schnapper va encore plus loin en formulant l'impératif de la résistance contre « la tentation de la dualité manichéenne, toute attractive que cela puisse paraître au début » (Schnapper, 1995, p. 177). Les chercheurs qui ont proposé des alternatives à la dichotomie entre nation ethnique et nation civique, tels Castles (1995) et Nielsen (1999), étaient intéressés par les modèles de citoyenneté au niveau sociétal. Mais l'analyse des sociétés dont le profil politique (les politiques de la citoyenneté et d'intégration des immigrants) et dont la tradition indiquent une certaine conception de la citoyenneté ne nous dit rien sur les jugements subjectifs des individus qui sont tacitement supposés refléter ces modèles au niveau micro.

Les études quantitatives qui ont soumis la distinction entre les conceptions nationales civiques (occidentales) et ethniques (orientales) aux tests empiriques ont constaté soit la faiblesse de sa capacité de décrire avec précision les données d'opinion publique analysées (Nieguth 1999, Shulman, 2002), soit la pertinence (même incomplète) de cet outil conceptuel (Björklund, 2006, Janmaat, 2006, Jones et Smith, 2001). Les explications de ces différents résultats sont multiples et nous les analysons en détail dans la section 4.1.

En définitive, malgré la force avec laquelle l'opposition entre les nations civiques et les nations ethniques a façonné le champ disciplinaire des études sur le nationalisme, il est douteux que ses vertus aillent au-delà des problèmes analytiques qu'elles suscite (Calhoun, 2005/2008, p. xli). Le souci de classer les modèles nationaux l'emporte sur l'analyse de la structure et des tensions internes constitutives. La réalité des traditions nationales illustrées soit par les textes de grands penseurs de l'idée de nation, soit par les discours des élites nationalistes contemporaines, soit par les textes juridiques régissant l'acquisition de la nationalité reste, bien sûr, excessive par rapport à l'idéal-type dichotomique consacré dans la littérature spécialisée. Si l'on se penche en plus sur le « reste » empirique qu'étaient jusque récemment les représentations populaires de l'appartenance nationale, il n'est pas sûr que les aspérités de cette réalité (des similarités ou de différences inattendues en théorie) puissent être appréhendées avec précision en utilisant une matrice conceptuelle dont la raideur impose inévitablement des déformations plastique du matériau empirique.

Dans le quatrième chapitre de cette thèse, nous avons l'occasion de voir si cette dichotomie est vraiment une condition *sine qua non* de la recherche sur les modèles vernaculaires de la nationalité et si elle doit être assumée malgré sa précarité analytique et ses implications normatives décrits dans le premier chapitre.



## **Chapitre 2. Régimes de la nationalité dans les États membres de l'Union Européenne**

Les chapitres suivants sont consacrés à la construction des modèles qui rendent compte du contenu d'opinions sur l'appartenance nationale dans 27 pays européens et à l'étude de la structure de ces vues. Cette démarche impose au préalable l'esquisse d'un aperçu général des modalités d'acquisition de la nationalité dans les pays étudiés, en mettant en évidence les éléments importants pour la présente recherche (à savoir les éléments similaires aux critères de validation de l'appartenance nationale proposés dans le questionnaire utilisé dans le European Values Survey), sans avoir l'intention d'une présentation exhaustive et historiquement détaillée de l'évolution de ces régimes et des débats actuels.

À cette fin, nous nous sommes appuyés sur les profils de chaque pays réalisés par l'EUDO (l'Observatoire européen sur la citoyenneté) et par MIPEX (Huddleston, Niessen, Chaoimh et White, 2011), qui fournissent des renseignements mis à jour sur les règles et le développement des politiques relatives à l'acquisition et à la perte de la nationalité dans les États membres. Les informations présentées dans l'ordre du classement MIPEX seront complétées par un tableau synthétique portant sur les critères de l'acquisition de la nationalité dans les 27 pays analysés, qui inclut l'indication des sources de données de référence utilisées pour chaque pays (les rapports EUDO et MIPEX). Même si l'objectif de cette thèse n'est pas de comparer les politiques officielles avec les « politiques populaires » de l'appartenance nationale, dessiner un croquis des celles-là peut fournir un arrière-plan approprié pour mettre en évidence les éléments principaux de la composition de celles-ci. Leur mise en perspective est également autorisée par la manière dont nous comprenons la citoyenneté en termes d'appartenance, étant dans ce sens assimilable à l'identité nationale (pour plus de précisions, voir le chapitre trois). Les concepts de citoyenneté et de nationalité n'ont pas une signification univoque dans tous les pays analysés. Dans ce chapitre nous donnons quelques détails sur les particularités nationales de ces concepts, mais on les utilise dans un sens général, se

référant non seulement aux lois régissant l'acquisition de la nationalité, mais aussi aux débats politiques et à la philosophie politique qui leur sont associés.

Si dans les dernières années de nombreux pays ont introduit de divers éléments de *jus soli* dans les textes juridiques régissant l'acquisition de la citoyenneté, ces dispositions légales restent hétérogènes et, d'ailleurs, les conditions d'intégration des étrangers dans la société d'accueil ont changé ou sont devenues plus difficiles. Le seul pays qui ne suit pas cette tendance est la Belgique, qui a éliminé le test de langue en 2000 (mais cette situation est en train d'être modifiée). Actuellement, seuls l'Irlande, l'Italie, la Suède et la Belgique ne soumettent pas la naturalisation à des conditions de connaissance de la langue officielle. Les pays appliquant des tests de citoyenneté et d'intégration sont très différents en termes de facteurs historiques, géographiques, politiques et économiques: l'Autriche, le Chypre, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Allemagne, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la France, la Grèce, le Luxembourg, la Hongrie. Les conditions de séjour à remplir en vue d'obtenir la naturalisation (ordinaire) sont plus strictes dans des pays comme l'Autriche, l'Italie, la Lituanie, la Slovaquie et l'Espagne (10 ans) et moins sévères dans des pays comme la Belgique (3 ans) et l'Irlande (4 ans). Dans dix pays, le seuil minimal de résidence est fixé à cinq ans. Ces périodes sont souvent beaucoup plus longues si l'on prend en compte les exigences à satisfaire pour obtenir le permis de résidence permanente. La naturalisation préférentielle fondée sur le critère de l'affinité culturelle et la possibilité de transmission généalogique de la citoyenneté par les personnes vivant à l'étranger (sans limite de nombre de générations qui puissent hériter de la citoyenneté de cette manière) est disponible dans 17 États membres de l'UE.

### **Chapitre 3. Aspects conceptuels et méthodologiques**

Compte tenu de l'objectif comparatif de la présente étude, nous nous limiterons ici à l'identité nationale en tant qu'appartenance à la communauté nationale, et nous nous concentrons sur les critères qui sont considérés comme importants par les citoyens afin qu'une personne puisse faire partie du corps de la nation. Inspirée par la

conceptualisation de la nation en tant que communauté imaginée (Benedict Anderson, 1983/1991) et par la contribution de Barth (1969/1998), qui insiste sur la dimension relationnelle de la définition de l'appartenance au groupe, notre perspective souligne l'importance de la qualité simultanément inclusive et exclusive de la nation, ce qui implique toujours une ligne de démarcation entre ceux qui appartiennent au groupe des nationaux et ceux qui en sont exclus, auxquels on en refuse l'adhésion (même au niveau de l'imaginaire social). Ce qui nous intéresse donc ce sont les critères qui dressent des frontières sociales (*social boundaries*) entre les membres du groupe national et les hors-groupe ou les ressources qui sont importantes pour la distinction nationale.

Les données utilisées pour cette analyse sont tirées de l'Etude des Valeurs Européennes le European Values Study (quatrième vague, 2008, version publiée en 2010). Pour évaluer les différentes dimensions de la nationalité on a sélectionné cinq variables qui mesuraient l'évaluation de l'importance (1-Très important ; 2-Assez important; 3-Pas très important; 4-Pas important du tout) de chacun des cinq réponses à la question suivante : « Certaines personnes estiment que pour être vraiment Français, il est important de posséder certaines des caractéristiques suivantes. Pour d'autres, cela n'est pas important. À votre avis, pour être vraiment Français, est-il important... Q80.A ... d'être né en France ; Q80.B ... de respecter la loi et les institutions françaises ; Q80.C ... d'avoir des origines françaises ; Q80.D ... d'être capable de parler français ; Q80.E ... d'avoir vécu la plus grande partie de sa vie en France». La liste des éléments proposés dans le sondage reflète les critères les plus influents et le plus couramment utilisés pour l'octroi de la citoyenneté dans les pays de l'UE.

L'analyse de ces données surprend premièrement par l'absence d'opposition entre la dimension territoriale (*jus soli*) et la dimension généalogique (*jus sanguinis*) de la citoyenneté, tant dans le cas de la France - le pays avec la tradition de nationalité civique la plus forte et la plus fréquemment évoquée, que dans le cas de l'Allemagne - le modèle typique de l'identité ethnique nationale. Dans un premier temps, il vaut mentionner aussi qu'un critère comme *jus sanguinis*, qui est applicable dans tous les États membres de l'UE conformément aux codes officiels régissant l'acquisition de la citoyenneté, est beaucoup plus controversé au niveau des « politiques populaires » de validation de l'appartenance nationale. Par conséquent, si ce critère est très utile pour décrire et

distinguer les modèles populaires de nationalité, son importance pour la classification des modèles formels est insignifiante. Un autre constat est qu'au niveau de l'opinion publique, le principe *jus soli* est moins important dans les pays qui ont incorporé des éléments de *jus soli* dans leurs régimes nationaux de la citoyenneté (la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg) que dans les pays qui n'ont pas adopté de telles dispositions (dans la Bulgarie, le Chypre, la Malte, la Pologne, la Roumanie).

#### **Chapitre 4. Composants des conceptions populaires sur l'appartenance nationale dans les États membres de l'Union européenne**

Les dimensions des représentations de la nationalité que nous avons identifiées dans le quatrième chapitre nous indiquent que les modèles populaires de l'appartenance nationale ne reproduisent pas les dichotomies répandues dans la littérature classique sur la nationalité. L'aspect le plus important noté dans ce chapitre tient à l'alignement dans la perception publique des deux principes généralement considérés comme oppositionnels: *jus sanguinis* et *jus soli*. Ces critères ascriptifs sont fortement corrélés avec une troisième condition à remplir pour qu'une personne soit considérée comme un véritable membre de la communauté nationale, celle du séjour prolongé dans le pays respectif. Cette dimension ascriptive des conceptions populaires sur l'appartenance nationale se distingue d'une deuxième dimension définie par les critères suivants: respecter les institutions et les lois du pays et la capacité de parler la langue nationale.

Étant donné la diversité des nationalismes décrits dans la littérature et des modèles nationaux d'acquisition de la citoyenneté, un autre résultat auquel ce chapitre mène peut paraître surprenant: les conceptions individuelles de l'appartenance nationale sont structurées de façon similaire dans les pays étudiés (avec certaines exceptions dans le cas de la Malte et de la Lituanie). Ceci indique une fois de plus la difficulté d'extraire des types nationaux ou régionaux unidimensionnels qui pourraient être étiquetés comme «ethniques» ou «civiques», «politiques» ou «culturels», «occidentaux» ou «orientaux».

## **Chapitre 5. Une cartographie des concepts populaires sur l'appartenance nationale aux États membres de l'Union européenne**

La conclusion du chapitre précédent est renforcée par la contribution qu'on présente dans le cinquième chapitre, où nous construisons une carte typologique des conceptualisations des critères d'appartenance nationale dans les 27 pays de l'Union européenne (à partir des moyennes nationales des valeurs enregistrées par les variables mesurant l'importance attribuée à chaque des cinq critères pris en compte). La description des groupes détectés par l'analyse typologique et par l'analyse scalaire multidimensionnelle rend compte de l'hétérogénéité des répertoires culturels de la délimitation nationale, mais souligne aussi les critères de structuration de modèles nationaux dans des types plus larges (le sixième groupe, par exemple) ou plus restreint (le deuxième groupe, par exemple).

En plus, le cinquième chapitre remet en question le caractère «partagé» et «national» des modèles détectés, en complétant l'analyse des moyennes nationales avec l'étude des écarts nationaux. La distribution des réponses pour les variables qui saturent la composante élective des représentations de la nationalité est la plus homogène, et la distribution des réponses pour les variables qui saturent la composante ascriptive des conceptions de la nationalité est la plus hétérogène dans les pays où ces deux dimensions se structurent de façon oppositionnelle. Pour les autres pays, cette tendance est inversée.

## **Chapitre 6. Le potentiel d'exclusion de différents types de compréhension de l'appartenance nationale**

Dans le sixième chapitre nous revenons aux deux façons fondamentales de la compréhension de la nationalité identifiées (dans le quatrième chapitre) au niveau des publics généraux des 27 pays analysés: une conceptualisation de l'appartenance nationale dominée par les critères ascriptifs, d'une part, et une conceptualisation de la nationalité dominée par les critères électifs, d'une autre part. Nous avons considéré les modalités d'association de ces dimensions avec des préférences pour certains types de politiques de

l'immigration. L'attente théorique était celle de l'association de la composante ascriptive (ayant un potentiel d'exclusion) aux attitudes restrictives en matière d'immigration et de l'association de composante élective (potentiellement inclusive) avec une attitude libérale, de tolérance envers les immigrants. Nos données suggèrent qu'au niveau individuel, ce n'est pas seulement la composante dominante d'un modèle populaire de l'appartenance nationale qui est significative en relation avec une préférence pour un type particulier de politique de contrôle de l'immigration, mais aussi (ou plutôt) l'intensité de l'évaluation de l'importance de cette composante pour valider de l'appartenance à une communauté nationale particulière. Nous identifions trois principaux types d'articulation entre les conceptions de l'appartenance nationale et les préférences en termes de politique du contrôle de l'immigration: le type restrictif - maximaliste, le type conditionnel - opportuniste et le type modéré - permissif.

On remarque donc dans ce chapitre une brèche dans l'utilisation de la dichotomie du nationalisme civique et du nationalisme ethnique pour prédire (souvent à partir des jugements moraux) la qualité exclusive ou inclusive des différents modèles de la nationalité: les personnes pour lesquelles l'ensemble des cinq critères sont considérés comme ayant une grande importance pour valider l'appartenance nationale ont tendance à préférer que le gouvernement de leur pays s'implique dans la limitation drastique, voire dans l'interdiction de l'immigration de travail des personnes originaires des pays pauvres; les gens ayant une conception de la nationalité qui privilégie le respect des institutions et des lois du pays, de même que la capacité de parler langue nationale, ont tendance à avoir des vues conditionnelles - opportunistes sur l'immigration, en l'acceptant quand le marché du travail pourrait l'absorber ; et, enfin, le type modéré - permissif se caractérise par une position plus tempérée dans l'évaluation de l'importance des différents critères de définition de l'appartenance nationale et par une attitude plus ouverte envers les immigrants. La réplique de cette analyse de correspondance au niveau national indique que le modèle que nous avons présenté ci-dessus décrit la relation entre les types de conceptualisation de l'appartenance nationale et les préférences en matière des politiques de contrôle de l'immigration d'une manière plutôt fidèle dans 19 pays et avec un certain nombre de particularités les 8 autres pays.

## **Chapitre 7. Les nations «civique» sont-elles libérales et ouvertes?**

Le dernier chapitre prolonge l'analyse précédente avec une mise en question du caractère supposé «libéral» et ouvert des nations civiques. En se concentrant sur l'exemple par excellence de la nation civique républicaine (la France), mais aussi sur un contexte souvent décrit par l'émergence d'un système d'atténuation des frontières nationales (l'intégration européenne), le chapitre sept examine la constitution discursive et pratique de la nation et des étrangers (les immigrants), en démontrant que les stratégies rhétoriques et pratiques qui délimitent les citoyens des étrangers ne sont pas inhibées par le projet de construction européenne, bien au contraire. Un objectif supplémentaire de cette section visait à compléter les discussions des chapitres précédents - dont l'objectif était la description des répertoires culturels de l'appartenance nationale – avec une analyse ponctuelle de la manière dont ces répertoires deviennent disponibles, visant à élucider les instances et les processus de re-nationalisation).

### **Conclusions générales**

La présente thèse propose deux contributions générales par rapport à la littérature existante: d'abord, nous avons cherché à identifier les modèles structurant les conceptualisations populaires des principes validant l'appartenance nationale. L'intérêt analytique de cette approche était d'appréhender les logiques d'articulation des critères de délimitation nationale, c'est-à-dire les dimensions importantes de l'appartenance et de l'exclusion de la communauté nationale dans les États membres de l'Union européenne, sans vouloir tester l'alignement des représentations populaires aux modèles dominants de la nationalité (le modèle ethnique versus le modèle civique, modèle culturel versus modèle politique), tels quels sont définis dans les études sur le nationalisme. Nous nous sommes intéressés ensuite par la construction d'une typologie des modèles populaires sur la nationalité et d'une carte européenne de ces “politiques” populaires de délimitation nationale détectés à partir de l'évaluation de l'importance de plusieurs critères pour la

confirmation de l'appartenance nationale (*jus sanguinis*, *jus soli*, le respect des institutions et des lois nationales, la capacité de parler la langue nationale et la résidence à long terme sur le territoire d'un certain État). Bien que l'objectif principal fût exploratoire, descriptif et typologique, nous n'avons pas raté l'occasion de mettre en discussion la pertinence des catégories traditionnelles d'analyse articulées dans le domaine des études du nationalisme, pour la recherche des modèles populaires de l'appartenance nationale.

Nos efforts ont ciblé un recadrage de la façon dominante d'«extraction» des modèles de la nationalité en Europe, sans toutefois se proposer de tester systématiquement la correspondance entre la «voix du peuple» et les textes juridiques ou la perspective des élites nationalistes parlant «au nom de la nation ». D'un point de vue méthodologique, une telle comparaison est difficile mais pas impossible. Au moins deux éléments faciliteraient une telle approche: d'abord, la disponibilité des données qui permettent non seulement l'évaluation de l'importance des critères d'appartenance nationale, mais aussi de les hiérarchiser, tout en laissant place à l'émergence des critères nationaux spécifiques.

Compte tenu de la faiblesse générale enregistrée par la recherche quantitative des aspects de l'identité nationale, notre étude s'est retrouvée face aux attractions et aux dangers habituels dans des domaines moins explorés. Notre espoir est celui d'avoir ouvert une fenêtre sur celles-là ou, du moins, de permettre d'éviter celles-ci dans les futures analyses potentielles.



## Références

- Anderson, B. (1983/1991). *Imagined Communities*. Londres: Verso.
- Barth, F. (éd.). (1969/1998). *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*. Illinois: Waveland Press.
- Bendix, R. (1992). National Sentiment in the Enactment and Discourse of Swiss Political Ritual *American Ethnologist*, 19(4, Imagining Identities: Nation, Culture, and the Past), 768-790.
- Björklund, F. (2006). The East European 'ethnic nation'– Myth or reality? *European Journal of Political Research*, 45(1), 93-121.
- Brubaker, R., Feischmidt, M., Fox, J. et Grancea, L. (2006). *Nationalist Politics and Everyday Ethnicity in a Transylvanian Town*. Princeton: Princeton University Press.
- Calhoun, C. (2005/2008). Introduction to the Transaction edition. In H. Kohn (éd.), *The Idea of Nationalism. A study in its origins and backgrounds* (pp. ix-1). New Brunswick: Transaction Publishers.
- Castles, S. (1995). How nation-states respond to immigration and ethnic diversity. *New Community/Journal of Ethnic and Migration Studies*, 21(3), 293-308.
- Ellinas, A. (2010). *The media and the Far Right in Western Europe: Playing the nationalist card*. New York: Cambridge University Press.
- EVS. (2010). *European Values Study 2008, 4th wave, Integrated Dataset. GESIS Data Archive* (éd. ZA4800 Data File Version 2.0.0). Cologne.
- Heath, A. et Tilley, J. R. (2005). British National Identity and Attitudes Towards Immigration. *International Journal of Multicultural Societies*, 7(2), 119-132.
- Hjerm, M. (1998). National identities, national pride and xenophobia: a comparison of four Western countries. *Acta Sociologica*(41), 335–347.
- Hobsbawm, E. (1990/1992). *Nations and Nationalism since 1780*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hochschild, J. L. et Lang, C. (2011). Including Oneself and Including Others: Who Belongs in My Country? *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 634(1), 78-97.

Huddleston, T., Niessen, J., Chaoimh, E. N. et White, E. (2011). *Migrant Integration Policy Index III*. Bruxelles: British Council and Migration Policy Group.

Hutchinson, J. (1994). *Modern Nationalism*. Londres: Fontana.

Janmaat, J. G. (2006). Popular Conceptions of Nationhood in Old and New European Member States: Partial Support For the Ethnic/Civic Framework. *Ethnic and Racial Studies* 29(1), 50-78.

Jones, F. L. et Smith, P. (2001). Diversity and Commonality in National Identities: An Exploratory Analysis of Cross-National Patterns. *Journal of Sociology*, 37(1), 45-63

Kellas, J. (1991). *The Politics of Nationalism and Ethnicity*. Londres: Macmillan.

Kohn, H. (1944/2008). *The Idea of Nationalism*. New Jersey: Transaction Publishers.

Nieguth, T. (1999). Beyond dichotomy: concepts of the nation and the distribution of membership. *Nations and Nationalism*, 5(2), 155-173.

Nielsen, K. (1999). Cultural nationalism, neither ethnic nor civic. In R. Beiner (éd.), *Theorizing Nationalism* (pp. 119-130). New York: State University of New York Press.

Sanchez-Mazas, M., Van Humskerken, F. et Casini, A. (2003). Towards a social representational approach to citizenship: Political positioning in lay conceptions of the Belgian and of the European citizen. *Psychologica belgica*, 43(1-2), 55-84.

Schnapper, D. (1995). The idea of nation. *Qualitative Sociology*, 18(2), 177-187.

Shulman, S. (2002). Challenging the Civic/Ethnic and East/West Dichotomies in the Study of Nationalism. *Comparative Political Studies*, 35, 554-585

Smith, A. (1991). *National Identity*. Londres: Penguin.